

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France – 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex**

Arrêté du Président

N°2019-101

NG

OBJET : Ouverture de la session 2020 de l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe – Ile-de-France

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale et relevant respectivement des échelles C1, C2 et C3 de rémunération.

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 11 du décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu l'arrêté n°2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2018-359 du 12 décembre 2018 donnant respectivement délégation de signature à Mmes Sylvie HUSSON, Directrice Générale, et Sarah DESLANDES, Directrice Générale Adjointe chargée des concours, de l'emploi, de la santé et de l'action sociale,

Vu la convention pour l'organisation des concours et examens professionnels par les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la région Ile-de-France,

Considérant que certaines options sont organisées par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne pour le compte des trois centres de gestion franciliens, conformément à l'état annexé au présent acte et pour celui des Centres de gestion de la région Centre Val-de-Loire,

ARRETE

Article 1 : L'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe est ouvert à compter du **28 mai 2019**.

La liste des spécialités et options ouvertes est annexée au présent acte.

Article 2 : Les demandes de dossiers d'inscription sont à adresser au centre interdépartemental de gestion de la Petite Couronne au plus tard le **3 juillet 2019**.

Article 3 : Pendant la période de retrait de dossiers, du **28 mai au 3 juillet 2019**, les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.cig929394.fr.

Le dossier de préinscription imprimé, comportant les pièces demandées, devra être déposé ou envoyé au centre de gestion au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour être considéré comme inscription.

Article 4 : La clôture des inscriptions est fixée au **11 juillet 2019**

Article 5 : Les épreuves écrites de cet examen aura lieu le **16 janvier 2020** au CIG de la Petite Couronne – 1 rue Lucienne Gérain – 93598 PANTIN Cedex, et si nécessaire dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

Article 6 : Le règlement général des concours et examens professionnels annexé au présent acte est communicable à toute personne en faisant la demande.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux des Centres de Gestion de la région Ile-de-France, du C.N.F.P.T. 1^{ère} couronne et du Pôle emploi, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 29 avril 2019



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale Adjointe

Sarah DESLANDES

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20190429-2019-101-AR
Date de télétransmission : 03/05/2019
Date de réception préfecture : 03/05/2019

ANNEXE A L'ARRETE N° 2019-101 du 29 avril 2019
portant ouverture de la session 2020 de l'examen professionnel d'avancement au grade
d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

SPÉCIALITÉS ET OPTIONS OUVERTES	PERIMÈTRE D'ORGANISATION
Spécialité "bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers"	
Peintre, poseur de revêtements muraux	Ile de France/Centre Val-de-Loire
Menuisier	Ile de France/Centre Val-de-Loire
Ouvrier en VRD/Paveur	Ile de France/Centre Val-de-Loire
Agent d'exploitation de la voirie publique	Petite Couronne
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	Petite Couronne
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	Petite Couronne
Serrurier, ferronnier	Ile de France/Centre Val-de-Loire
Spécialité "espaces naturels, espaces verts"	
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	Petite Couronne
Spécialité "restauration"	
Cuisinier	Petite Couronne
Restauration collective : liaison chaude liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire)	Petite Couronne
Spécialité "environnement, hygiène"	
Propreté urbaine, collecte des déchets	Petite Couronne
Qualité de l'eau	Ile de France
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	Petite Couronne
Agent d'assainissement	Ile de France
Spécialité "communication spectacle"	
Projectionniste	Ile de France/Centre Val-de-Loire
Spécialité "logistique , sécurité"	
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	Petite Couronne

Fait à Pantin, le 29 avril 2019

Pour le Président et par délégation,
Directrice Générale adjointe,



Sarah DESLANDES

Sarah DESLANDES

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20190429-2019-101-AR
Date de télétransmission : 03/05/2019
Date de réception préfecture : 03/05/2019

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20190429-2019-101-AR
Date de télétransmission : 03/05/2019
Date de réception préfecture : 03/05/2019